

N/REF : 12/06/2026 10H06 C:000502 I:14585
V/REF : 881176
V/Email reçu le Vendredi 12/06/2026 à 10H06

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
CS 54221
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 0103
IMMEUBLE : LE BONNEVAL -0103
RUE POUILLART DES PLACES
N° 2 A 6/12 A 18
35700 RENNES

Rennes, le 24 Juin 2026

Référence Marché: Electricité-Lot1 Rennes

LOCALISATION : 14 RUE POUILLART DES PLACES - PASS TRAVAUX JUSQU'AU 23/06
APT 0402

MOTIF : TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ NÉCESSAIRE A L'OBTENTION DU CONSUEL

Donneur d'ordre : Mme V COSSONNIERE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 17/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
PRISE DE RÉFÉRENCES POUR TRAVAUX
INTERVENTION REPLANIFIÉE

INTERVENTION DU 23/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE HORS TENSION
REPLACEMENT DES MODULES DANS LE TABLEAU A L'IDENTIQUE
REPLACEMENT DE TROIS PRISES EN SAILLIE
REPLACEMENT DE DEUX RÉGLETTES SALLE DE BAIN ET CUISINE
INSTALLATION D'UNE APPLIQUE DANS LES TOILETTES
RÉPARATION DE PLUSIEURS PRISES DE COURANT DANS LE LOGEMENT
REMISE SOUS TENSION
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 24/06/26 à 10H34 Mme V COSSONNIERE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
10,00	2.1.1-Rempl.Disjoncteur divisionnaire	2	21,29		212,90
1,00	2.1.1-Pose dispositif diff.63A(30mA)	2	113,17		113,17
3,00	2.1.1-Rempl.Prise(s) en applique	2	18,74		56,22
2,00	2.1.1-Rempl.Réglette(s) classe II	2	42,37		84,74
1,00	2.1.1-FP.Dispositif connex.lumin.Câblage	2	15,79		15,79
TOTAL H.T.					482,82
T.V.A. a 10,00%					48,28
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>531,10</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.